

Conseil d'Ecole du 13 mars 2018

Ecole Pierre Moinot Fressines

Présents :

-Les parents élus : Messieurs Salle, Simonneau, Valin, Mesdames Dieumegard, Perrin, Proust, Rullier, Bechler

-L'équipe enseignante : Mesdames David, Moll, Surreau, Gazeau., Beyer, Chartreu, Rault ; Messieurs Texereau, Kouloundissa et Fouchier.

-Les représentants de la municipalité : Mme Ledoux, Mr Texier.

-Le représentant DDEN : Mr Cercllet

Madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle, est excusée.

À l'ordre du jour :

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.
2. Rentrée 2018 : les effectifs, les inscriptions.
3. Les exercices de sécurité
4. Santé et sécurité au travail.
5. Accueil périscolaire.
6. Travaux et demande de matériel.

Sont secrétaires de séance : Mr Kouloundissa et Mme Chartreu.

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.

Ecole et cinéma : Cinéma de La Crèche

- Pour les PS-MS: Maternelle et cinéma

Les deux classes de PS-MS sont allées au cinéma de La Crèche le 18 janvier pour voir le film d'animation « Pat et Mat ». C'était un film Tchèque réalisé par Marek Benes en 2014. Il était composé de 5 courts métrages intitulés : « La salle de bain », « Les assiettes en papier », « La piscine », « L'aspirateur », « Le projecteur », c'était l'histoire de deux amis qui partageaient la passion du bricolage avec beaucoup d'énergie et d'imagination, pas toujours avec succès mais ils finissaient par réussir.

Une deuxième séance est proposée pour le début de la cinquième période, fin avril ou début mai, pour aller voir le film d'animation intitulé « La chouette entre veille et sommeil », réalisé par Arnaud Demyunck en 2016. Il est composé de 5 courts métrages inspirés de 5 albums de jeunesse : « Compte les moutons », « Une autre paire de manche », « La moufle », « La soupe au caillou » et « La galette court toujours ». Le personnage de la chouette est là pour présenter le programme et relier les courts métrages entre eux. Elle est la présentatrice des aventures qui nous sont racontées.

- Pour les GS, CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 :

La projection de 2 films a été déjà réalisée.

Le 7 décembre, l'ensemble du cycle 2 et les GS sont allés voir « Shaun le mouton. »

La classe de CP/CE1 a réalisé un petit film d'animation réutilisant les personnages en pâte à modeler comme dans le film. Cette production est consultable sur le site de l'école.

Le vendredi 2 mars, « Katia et le crocodile » était à l'affiche.

Les enfants ont pu voir alors un film en noir et blanc racontant la vie d'enfants, en 1966 en république tchèque, devant garder les animaux de l'école (dont un crocodile qui s'échappe) pendant les vacances d'été.

- Pour le cycle 3 :

En cycle 3, le 12 décembre, les élèves ont assisté à la projection du film brésilien de 2013 de Alê Abreu « Le garçon et le monde ». Ce film d'animation est très riche tant au niveau des sujets abordés que du graphisme inhabituel et de la bande son.

Le 7 mars, toujours au cinéma de La Crèche, les CM1 et CM2 ont pu voir le film « Un animal, des animaux » de 1995 de Nicolas Philibert qui a filmé pendant quatre ans la rénovation de la Grande Galerie de l'Evolution. Ce film permet de travailler l'esprit critique par rapport à un document (l'importance du cadrage, de la bande son, la part de la réalité et de la fiction...).

Au troisième trimestre, les élèves visionneront le film américain « Paper moon » de 1973 de Peter Bogdanovich en version originale.

Spectacle vivant :

- Cycle 1

Le jeudi 7 novembre 2017, les trois classes de Maternelle se sont rendues à Melle, assister à un spectacle de marionnettes « Piccoli Sentimenti ». De drôles d'instruments et une marionnette grande comme la main ont fait vivre aux enfants toute une palette de sentiments familiers de tous (peur, envie, joie, solitude, colère, émerveillement...).

- Cycle 2

Dans le cadre du projet « Spectacle vivant », sous l'égide de la collaboration CUMAV-Scènes Nomades, les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2, iront voir, le jeudi 26 avril 2018, à partir de 14 heures, dans la salle des fêtes de Cerzeau, le spectacle « Et après, c'est quoi ! », de Pascal Péroteau, avec la compagnie TC spectacles.

Ce « concert-spectacle », d'une durée d'une heure, mêle musique (jouée en direct par trois musiciens), films d'animation et poésie. Il s'agit d'une mise en scène et en images de suites, imaginées par son créateur, de dix poèmes, dont certains très connus des élèves d'école élémentaire, tels que : « La fourmi » - de Robert Desnos - , « Le corbeau et le renard » - de Jean de la Fontaine - , « Dans Paris » – de Paul Eluard.

- Cycle 3

Les élèves de cycle 3 assisteront le 29 mars à Brioux sur Boutonne au spectacle « Les discours de Rosemarie » de la compagnie La Petite Fabrique.

Le texte de cette pièce est le dernier opus de la saga de « Grosse Patate » de Dominique Richard dans lequel Rosemarie, une enfant timide, se métamorphose en décidant de se faire élire déléguée de classe et en écrivant des discours pour son élection.

Actions passerelles :

- Projet Passerelle Maternelle

Mardi 23 et jeudi 25 janvier dernier, nous avons accueilli les TPS et leurs accompagnateurs pour une première séance. Avec les PS, ils ont participé à différents ateliers de manipulation et de découverte sensorielle (jeux de transvasement de lentilles, de pâtes, de riz coloré ou de semoule, sable magique et pâte à modeler). Une vingtaine d'enfants a ainsi pu découvrir l'une des deux salles de classe de PS-MS, ainsi que le dortoir attenant et les sanitaires de la maternelle.

La deuxième séance est en cours (mardi 13 et jeudi 15 mars). Le thème des ateliers proposés est cette fois-ci celui des cinq sens (audition, toucher et vue). Dans la mesure du possible, les TPS présents sont reçus dans l'autre salle de classe de PS-MS afin qu'ils puissent aussi se familiariser avec ce local. Une troisième séance est programmée au mois de mai (mardi 15 et jeudi 17) et devrait se dérouler dans la salle de motricité.

Une matinée portes-ouvertes sera proposée, le jeudi 15 juin, aux enfants qui n'auront pas pu participer à ce projet.

Les deux classes de PS-MS participant à cette action profiteront, comme tous les ans, d'une matinée culturelle à l'Abbaye de Celles sur Belle proposée par la structure Petite Enfance le 6 avril prochain. Ils seront pris en charge, dans des activités diverses, par les animateurs du centre de loisirs du Lambon.

- Liaison CM2- 6^{èmes} (Collège F. Albert de Celles sur Belle)

Objectif principal :

Faciliter l'intégration des futurs 6^{èmes} dans leur nouvel environnement scolaire.

Déroulement :

Pour rappel (se référer au compte-rendu du 1^{er} conseil d'école), cette liaison se déroule en trois temps forts :

- Le 30 mars : Rencontre avec les délégués de 6^{ème} ainsi qu'un professeur, en classe, pour une phase de questions diverses autour des différents sujets de préoccupation des futurs collégiens.

- Visite du collège au mois de juin : lors de ce moment, la classe est partagée en deux : un groupe assiste à une heure de cours et l'autre visite le collège accompagné d'élèves volontaires de 4^{ème}.

Dans un deuxième temps, les enfants passeront un test de natation à la piscine de Celles avec les professeurs d'EPS. Cette évaluation permet d'évaluer les compétences des enfants dans le domaine du savoir nager. Les professeurs peuvent ainsi constituer des groupes de remédiation dès la fin de cette année scolaire.

- L'inscription des enfants se déroule à la fin du mois de juin, avec possibilité pour les parents d'éventuellement rencontrer un membre de l'équipe de direction.

- Rentrée échelonnée en septembre 2018 où les nouveaux collégiens seront seuls le 1^{er} jour, avec les professeurs et quelques 3^{èmes} volontaires (les mêmes que ceux présents le jour de la visite) pour découvrir de manière plus approfondie encore leur nouvel espace de travail.

Le prix des Incorruptibles :

Les lectures d'ouvrages se poursuivent dans les classes. A l'issue de ces dernières, un vote permettra de choisir le livre préféré de chacune des classes. La date de clôture du concours est fixée au vendredi 18 mai 2018.

Chorale : du CP au CM2.

Les objectifs du projet ont été présentés lors du 1^{er} conseil d'école.

Il est financé par l'Education Nationale et par la coopérative scolaire.

Déroulement du projet :

Depuis les vacances de la Toussaint environ, les enseignants ont reçu les différentes versions, chantées et instrumentales, du répertoire de l'année.

Deux animations pédagogiques se sont déroulées au cours desquelles chaque enseignant(e) a pu s'approprier les différents morceaux pour, petit à petit, les faire apprendre aux enfants.

Cette année, Les classes de l'école sont partagées en trois groupes :

- Les CP de Mme Surreau et les CP-CE1 de M Fouchier sont avec des GS-CP de Secondigné sur Belle, des CE1 de Brioux sur Boutonne, des CE2-CM1 des Fosses et des CM2 de Mougou. 137 enfants au total pour une restitution le 22 mai à la salle des fêtes de Celles sur Belle.

- Les CE1/CE2 de M Kouloundissa et les CE2 de Mme Chartreu sont avec des GS-CP de Mairé l'Evescault, des CP-CE1 de St Léger de la Martinière, et des CE2-CM1 et CM1-CM2 de Clussais la Pommeraie. 130 enfants en tout pour un spectacle le 12 juin à la salle des fêtes de St Romans les Melle.

- Les CM1 de Mme Moll et les CM2 de M Texereau sont avec des CP et des CP-CE1 de Mougou et des CE1 et CM1 de Brioux sur Boutonne. 158 enfants en tout pour une restitution le 5 juin à la salle des fêtes de Celle sur Belle.

USEP :

Pour rappel, tous les enfants de l'école sont membres de l'association USEP (via adhésion école en début d'année). Chaque enseignant décide ensuite de son projet de classe et inscrit sa classe à différentes actions USEP.

- **Journée Basket**

La classe de CE2 participera à une rencontre basket le jeudi 15 mars au gymnase de la Mothe Saint Héray avec deux autres classes des écoles de La Mothe Saint-Héray et de Sainte-Néomaye .

Des ateliers pour lancer, dribbler, se passer la balle,seront proposés le matin et un mini tournoi sera réalisé l'après-midi.

- **P'tit tour USEP (vélo)**

Il s'agit d'une action menée dans le cadre de l'USEP qui a pour but de développer l'éducation à la sécurité routière en vue de favoriser la mobilité citoyenne, c'est-à-dire des comportements citoyens à pied ou à vélo lors de ses déplacements.

Cette manifestation aura lieu le jeudi 7 juin à l'école de Mougou. Elle concerne les classes de CP et CP/CE1 et se déroulera sous forme de 5 ateliers.

L'USEP fournit un certain nombre de matériels mais ce sont les vélos des enfants qui seront utilisés (avec accord préalable des parents).

La journée se clôturera avec un petit goûter.

Après les vacances de Pâques, le cycle vélo débutera donc pour les enfants des classes de CP et CP/CE1 en vue de la préparation du « p'tit tour USEP » du 7 juin. Il sera demandé aux parents d'apporter le vélo de leur enfant à l'école pendant le mois de mai. Ils pourront être stockés à l'école.

Il est demandé par ailleurs si les employés communaux pourraient acheminer les vélos des enfants à l'école de Mougou le jour du « p'tit tour USEP » le jeudi 7 juin.

Les représentants de la mairie répondent favorablement à cette demande.

- **Raid USEP multi-activités pour les CP, les CP/CE1 et les CE2**

Il s'agit d'une rencontre sportive entre plusieurs classes du département.

La journée se déroule sous la forme de plusieurs ateliers (orientation, engins roulants, jeux traditionnels, lancer, tir de précision, etc...)

Elle concerne les classes de CP et CP/CE1, qui feront la sortie le vendredi 6 avril, ainsi que la classe de CE2 qui, elle, fera sa sortie le vendredi 27 avril.

- **Raid multi-activités pour les CM 1 et les CM2**

Les élèves de ces deux classes se rendront au cours d'une journée début juillet au Lambon pour participer, comme l'année dernière, à diverses activités telles que : canoë, fil d'ariane, orientation, vélo, tir à l'arc. A la différence de l'année dernière, le transport sera à la charge de l'école.

- **Journée course longue / orientation**

Les élèves du CP au CM2 participeront à une rencontre USEP course longue et orientation le 26 mars dans la forêt de l'Hermitain. Chaque classe participera à la course longue le matin puis à la recherche de balises à l'aide d'un plan l'après-midi. Les enfants de CM1 et CM2 participeront en plus à des ateliers boussole.

Cette sortie est soumise aux conditions météorologiques et peut être annulée par le conseiller pédagogique en cas de conditions défavorables.

M. le Maire nous a informés que nous devons prévenir la cantine d'une annulation de sortie la veille avant 16 h pour que le service de restauration soit assuré. Or, la sortie USEP a lieu un lundi et pourra être annulée le matin en fonction de la météo.

Les enseignants ne peuvent assurer la surveillance en dehors de leur temps de service, aucune assurance ne les protégeant en cas d'accident.

Peut-être serait-il important que la municipalité informe les familles de cette règle de fonctionnement.

Mme Ledoux et Mr Texier précisent que les agents récupèrent leurs heures sur de telles sorties. Ils déclarent ne pas savoir quelle solution apporter.

- **USEP maternelle**

- **Rencontres interclasses**

Mardi 6 mars, la classe de GS a reçu la classe de MS/GS de Mougou pour une rencontre multi-activités à Fressines (ateliers cirque et parachute, jeux de construction, écoute d'histoires).

Les rencontres des classes de PS/MS auront lieu ultérieurement avec les classes de Montigné et de Périgné le 5 ou le 7 juin.

- **À l'USEP, la maternelle entre en jeu** (alias « printemps des Maternelles »)

La journée se déroulera, cette année, à Celles sur Belle pour les trois classes et rassemblera les 124 enfants des cinq classes des écoles de Fressines, Mougou et Montigné.

Tennis de table :

Pour les classes de CE2,CM1 et CM2, 7 séances se sont déroulées à la salle des fêtes, du mois de janvier à début mars.

L'activité est menée par un intervenant extérieur, M Brunet, et par les enseignants. Les 4 premières séances sont consacrées à l'apprentissage technique du tennis de table tandis qu'au cours des 3 dernières, les enfants sont davantage mis en situation de matchs et l'accent est porté notamment sur le respect des règles du jeu et l'arbitrage.

Un petit tournoi est organisé pour clore le cycle et les enfants sont ensuite invités à participer à une rencontre inter-écoles qui se déroule généralement un samedi matin, en avril-mai (une information sera transmise via les cahiers de liaison).

Un point sur les repas à la cantine en lien avec une question des parents élus :

Pour que les enfants déjeunent tranquillement, nous avons demandé que les classes élémentaires ayant une activité qui doit débiter en tout début d'après-midi puissent déjeuner au 1^{er} service. Cela semble possible si l'on considère la capacité d'accueil de cette salle. La municipalité a donné son accord ; mais il est vrai que le personnel de cantine a préféré conserver l'organisation habituelle car son souhait d'avoir un personnel supplémentaire pour une classe en plus au 1^{er} service n'a pu être satisfait.

Les représentants de la mairie ont été étonnés d'apprendre que le personnel de cantine n'avait pas changé l'organisation du service malgré l'accord de la municipalité. Ils ont précisé que le basculement d'un agent du personnel de surveillance de la cour à la cantine n'est faisable que si deux classes supplémentaires mangent au premier service.

Piscine :

Au cours de la période 4, à compter du 24 avril 2018, jusqu'au vendredi 22 juin 2018, donc pendant 9 semaines, les élèves des classes de Grande Section et de CE1/CE2 iront pratiquer des activités de natation à la piscine couverte Aquamelle de MELLE, les lundis après-midi, de 14h15 à 15 h (horaire de présence dans le bassin).

Les élèves de la classe de CE2, devraient effectuer les activités de natation en juin, à la piscine non couverte de Celles-sur Belle. Les dates et les créneaux ne sont pas encore connus.

Comme pour les périodes et années précédentes, les classes auront besoin de parents habilités pour assurer l'encadrement des activités et aussi pour l'aide au déshabillage et à l'habillage dans les vestiaires. Un nombre minimal d'adultes encadrants est exigé : faute de quoi l'activité ne pourrait légalement être autorisée.

Projet cirque

Pour rappel, ce projet, intégré au projet d'école, vise à développer des connaissances culturelles sur le milieu circassien, à développer des aptitudes physiques: force, souplesse, équilibre, coordination, motricité fine et développer des capacités artistiques imaginatives et créatrices tout en mobilisant des compétences langagières (compréhension, mémorisation, littérature, vocabulaire, productions d'écrit), et en favorisant la mise en place d'activités diverses dans le domaine des arts visuels. Il participe également à l'éducation à la citoyenneté.

C'est l'association « Cirque en Scène » qui intervient à l'école, depuis le 20/11, à raison de 11 séances de pratique des arts circassiens par classe.

Le financement est assuré par la coopérative scolaire, l'APE et la municipalité qui a accordé une subvention de 3000€ suite à la demande faite par l'équipe enseignante après le 1^{er} conseil d'école.

En novembre-décembre, les 3 premières séances ont été consacrées à la découverte des différentes activités-cirque autour des 3 grands thèmes que sont l'équilibre, l'acrobatie et la jonglerie.

Puis, de fin décembre au mois de mars, 5 séances dites d'initiation se sont déroulées au cours desquelles les enfants se sont mis en groupes selon le domaine qu'ils préféraient pour, petit à petit, construire leur numéro.

Les 3 dernières séances, qui auront lieu à la salle des fêtes, sont programmées du 18 au 23 juin : la 1^{ère} sera un filage, la 2^{ème}, une répétition générale et la 3^{ème}, le spectacle lui-même, le 23 juin.

Les enseignants remercient particulièrement les parents d'élèves qui se sont libérés pour assurer l'encadrement de toutes les séances d'autant plus que les intervenants avaient bien spécifié, pour garder l'effet de surprise et pour ne pas perturber le bon déroulement des séances surtout chez les plus petits, qu'il ne fallait pas choisir les créneaux horaires de son propre enfant.

Il est cependant regrettable de ne pas avoir eu accès à la salle des fêtes de Fressines car la salle de motricité de l'école ne permet pas de profiter pleinement des activités proposées, faute de place.

Madame Ledoux précise que répondre favorablement à la demande de l'école n'était pas possible. En effet « cirque en scène » intervenant 2 jours consécutifs, il fallait stocker le matériel dans la salle des fêtes. Or cette salle est utilisée quasi-quotidiennement par diverses associations.

Les deux factures précédentes de « Cirque en Scène » (de janvier et de février) ont été réglées par la Coopérative de l'école, ainsi que les frais de repas des intervenants.

Selon les représentants du Conseil municipal, la subvention de la mairie a été actée. Il faut ensuite qu'elle passe dans le budget. La somme adéquate sera versée à la Coop le moment venu.

L'APE est disposée à régler les prochaines factures.

Lire et Faire Lire

Lire et faire lire a pour objectif de mobiliser les seniors pour une transmission intergénérationnelle du goût de la lecture aux jeunes enfants. Ce sont des lecteurs bénévoles, retraités, recrutés et formés par la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres. Deux intervenants, Jacques Savin et Hélène Chaigneau, viennent faire des lectures à des petits groupes de 5 ou 6 élèves, deux fois par semaine, le mardi et jeudi matin sur des séances de 30 mn.

Cette intervention a commencé en période 2 et se poursuivra jusqu'au 6 avril.

Le dispositif concerne les classes de GS, CP, CP/CE1 et CE1/CE2.

Les livres lus sont choisis par les enseignants ou en concertation avec les enseignants.

2. Rentrée 2018 : les effectifs, les inscriptions.

Les effectifs

L'école accueillait 209 enfants en début d'année ; nous sommes maintenant à 207 (2 départs, 1 en décembre et un en février).

En fin d'année, 24 CM2 sont susceptibles de passer en 6^{ème} et 31 élèves pourraient faire leur rentrée à Fressines, dont 30 en Petite Section.

Les enfants de 2 ans ne pourront pas être accueillis.

Répartition par niveau pour l'année 2018 / 2019 :

Effectif total : 214 élèves.

30 PS, 19 MS, 29 GS, 28 CP, 28 CE1, 27 CE2, 27 CM1, 26 CM2.

Les répartitions dans les classes seront réfléchies après les inscriptions et surtout après la CAPD carte scolaire de juin, il en sera de même pour les salles de classe.

Mesure de carte scolaire

Pour juin, il faudrait contacter tous les nouveaux arrivants. On est passé de 26 inscriptions possibles à 31.

Si nous arrivons à 216 élèves la mesure pourrait être annulée.

Les inscriptions

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2015. Les parents doivent s'adresser à la mairie, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour). Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez-vous avec la directrice, Mme Surreau du 24 avril au 4 mai.

Les parents ont été informés par des articles dans la presse et le « Fressines Info ».

Un temps de rencontre « portes ouvertes » sera proposé aux nouveaux inscrits n'ayant pas pu participer au dispositif passerelle, le 15 juin 2018 (avec le soutien du dispositif passerelle).

Pour prendre RDV, téléphoner à l'école et laisser un message si besoin pour être rappelé.

L'organisation du travail du personnel ATSEM

Les agents réunis en fin d'année scolaire ont fait un bilan positif de la nouvelle organisation de leur service et ont prévu ensemble de conserver ce fonctionnement pour une 2ème année. Les 3 ATSEMs de l'école auront ainsi pu travailler successivement dans les 3 classes de maternelle.

Un point sera fait en fin d'année avec le personnel enseignant de maternelle et les ATSEMs. Ensemble, nous statuerons sur la reconduction de ce dispositif.

L'utilisation des locaux

Les travaux de rénovation des sanitaires de la garderie ont généré une tension particulière.

Mme l'Inspectrice, à qui Mme Surreau transmet toutes les informations importantes concernant l'école, et qui de plus, est systématiquement destinataire en copie des courriers que la municipalité lui adresse, a tenu à demander un peu plus de souplesse et de bienveillance à la municipalité, dans l'intérêt des élèves de l'école, précisant qu'il était impossible de transmettre à l'avance un calendrier des réunions, celles-ci pouvant être de son initiative.

Les enseignants renouvellent donc la demande d'utilisation des locaux de la garderie et du modulaire du haut sur le temps scolaire pour toute activité ou réunion, et ce sans autre condition qu'elles concernent les élèves de l'école.

Une clé du modulaire du haut est également demandée pour que ce local puisse être utilisé systématiquement en cas de besoin (actuellement les vélos y sont rangés, mais pour cela, il faut emprunter la clé des ATSEMs).

Pour info : la salle de garderie a été utilisée pour une rencontre USEP ; la bibliothèque de l'école ne permettait pas l'accès d'un fauteuil roulant.

Mme Ledoux semble surprise ; elle se rappelle avoir transmis en début d'année l'accord de la municipalité quant à l'utilisation de la garderie, sans condition particulière. Une clef du modulaire devrait être fournie aux enseignants.

3. Les exercices de sécurité

-Les exercices sont l'occasion de vérifier le bon fonctionnement du système d'alerte et permettent aux élèves et au personnel d'acquérir les bons réflexes. Trois exercices ont été faits depuis septembre 2017.

Le dernier, réalisé le 08/03/18 était un exercice de sécurité incendie. Aucune remarque particulière, si ce n'est l'acheminement de l'information d'un bloc de bâtiments à un autre qui pose toujours problème.

L'évacuation a été faite en un peu plus de 4 minutes.

Lors du premier Conseil d'Ecole, il avait été rappelé que l'équipe enseignante était toujours dans l'incapacité de contrôler les allées et venues dans l'enceinte de l'école comme l'exige l'application du plan « Vigipirate ». Une étude devait être menée pour qu'un système de verrouillage/déverrouillage à distance, avec visiophone de préférence étant donnée la configuration de l'école, soit installé. Qu'en est-il ?

Les représentants de la mairie informent qu'ils vont suivre une formation de sécurisation des établissements scolaires très prochainement.

4. Santé et sécurité au travail.

-La municipalité met des locaux à la disposition de l'Education Nationale ; ces locaux doivent garantir un accueil conforme à la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Elle se doit de fournir les documents attestant de vérifications régulières des différents équipements.

Pour rappel, le 18 novembre 2016, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) de l'académie de Poitiers a fait une visite inspection de l'école ; celle-ci a permis entre autres de vérifier la conformité des équipements de travail et d'apporter des conseils et des suggestions pour la mise en œuvre des procédures relatives à la santé, l'hygiène et la sécurité au travail. Le rapport de visite envoyé par l'ISST est un document visant la mise en place de mesures de suivi et leur planification.

Ce document est réactualisé en fonction des rapports techniques transmis par la municipalité.

Est-ce que chaque année, de façon systématique, après chaque visite de contrôle, un compte-rendu pourrait être transmis à l'école afin de renseigner le registre de sécurité ?

Mme Ledoux répond qu'elle ne savait pas qu'elle devait envoyer à l'école les comptes rendus. Elle s'engage à le faire.

-La **structure de jeux** dans la cour du haut était conforme pour une utilisation par des enfants de 6 à 12 ans. Une nouvelle consigne a été placée sur le jeu (8 à 12 ans) sans qu'aucune information n'ait été communiquée à l'équipe enseignante au préalable. La surprise est d'autant plus grande qu'il n'a été constaté aucun problème sur le temps scolaire.

Les représentants de mairie précisent que leurs agents, lors de leurs surveillances, seraient intervenus pour dégager des petits enfants qui auraient été coincés. D'où leur idée d'élever l'âge minimum à 8 ans.

-Hygiène : lavage des mains ? , présence de torchons

Mme Ledoux indique que l'ISST a validé l'utilisation des torchons puisqu'ils sont changés tous les jours. Il faut cependant revoir le système d'accrochage de ceux qui sont dehors pour éviter qu'ils ne se retrouvent trop facilement et trop souvent par terre.

*A priori, la rentrée des enfants au 2nd service de cantine n'est pas anticipée et les enfants ne se laveraient pas les mains. Est-ce le cas ? Si oui, serait-il possible de prévoir le temps nécessaire ?

Une réunion avec le personnel de la cantine va être réalisée pour en discuter.

-Santé : toute l'année, présence de poux

*Poux : il y a eu beaucoup de poux cette année, serait-il possible de faire passer un mot dans tous les cahiers expliquant ce qu'il faut faire en cas de poux?!

Les enseignants informent, dès que besoin, les parents de la présence de poux et ils sont à même d'agir en conséquence.

-Santé : Le réapprovisionnement des pharmacies de l'école est pris en charge par la municipalité (pansements, compresses, antiseptique, pommade, poches de gel, thermomètres, ...). De nouvelles règles de fonctionnement nous ont été imposées. Nous espérons pouvoir soigner les bobos jusqu'en juillet (la période la plus critique étant celle des genoux à l'air) !

5. Accueil périscolaire

-Santé : les fiches d'incident, qu'est-ce que c'est ?

Les enseignants demandent qu'à chaque incident survenu sur le temps périscolaire une fiche soit remplie par le personnel surveillant pour être transmise aux parents. À ce jour, certains incidents sont bien répertoriés mais pas tous.

Les agents municipaux vont être de nouveau informés de la bonne utilisation de ces fiches-incident.

Questions des parents élus

* Suivi d'un point abordé précédemment : la possibilité de prévoir des systèmes de rangements sous le préau afin d'éviter d'avoir des sacs n'importe où et que les enfants se prennent les pieds dedans. Nous n'avons pas eu de nouvelles de cette demande qui devait être étudiée.

Cette demande est en cours d'étude et ne pourra se réaliser qu'après la fin des travaux de la garderie.

*Point sur la réfection de la cour et des jeux du haut : quel est le projet concret ?

Le projet est toujours à l'étude, conditionné par l'obtention de subventions.

*Les porte-manteaux à l'extérieur de la cantine, n'y a-t-il pas d'autre solution ?

En réaménageant l'entrée de la cantine, tous les enfants peuvent enlever et remettre leurs manteaux à l'intérieur.

* Serait-il possible de prévoir une étude afin d'améliorer le revêtement du petit préau dont le sol est extrêmement glissant quand il est humide. Plusieurs chutes se sont déjà produites dont celle d'un enfant qui s'est cogné contre le lavabo et s'est trouvé sonné.

L'usure normale du revêtement a été évoquée. Mais il faut veiller à ce que les enfants n'y courent pas.

*Dans la continuité, une question sur les formations aux 1ers secours pour l'ensemble des personnels travaillant au sein de l'école. Quelles sont les règles en vigueur ? Comment les personnels sont-ils formés ?

Le personnel a eu des formations pour encadrer les enfants.

*Dans l'idée de respecter les confessions religieuses de chacun, le principe de la laïcité à l'école de la République permet à certaines familles de consommer une autre viande à la place du porc, du boeuf par exemple. L'observatoire de la laïcité recommande en effet "d'offrir une diversité de choix. Serait-il possible pour les familles qui en font la demande que soit proposée à leur enfant au restaurant scolaire autre chose que de la viande le Vendredi Saint (vendredi 30 mars 2018 pour cette année) ?

Les parents concernés doivent prendre directement contact avec la municipalité.

6. Travaux, demandes diverses et demandes de matériel.

-Suivi du parc informatique :

- Un des portables de la ValiTice est tombé en panne en début d'année ; le devis de réparation étant très élevé, la municipalité a fait le choix de ne pas donner suite.

Un parent propose de renouveler un portable d'un enseignant et de basculer l'ancien dans la ValiTice puisqu'ils ont les mêmes programmes.

La mairie reprendra contact avec l'entreprise pour soumettre cette solution et voir si c'est possible.

- La maintenance des vidéo-projecteurs est-elle programmée ? images tremblotantes, écran qui s'éteint...

La société AIPC, qui assure la maintenance, va être contactée.

Les secrétaires :
Virginie Chartreu et Fulgence Kouloundissa

La présidente du Conseil d'École :
Claudine Surreau